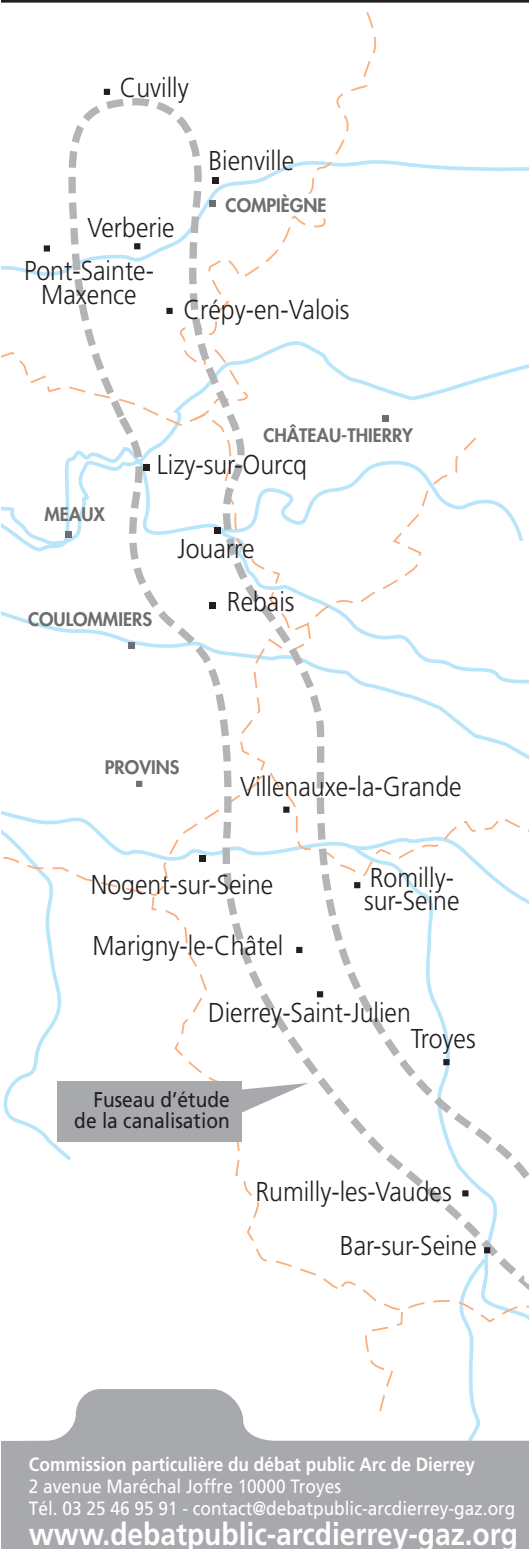




# La lettre du débat public

## sur le projet de canalisation de transport de gaz naturel : ARC DE DIERREY



Lancé depuis le 22 septembre par une conférence de presse à Troyes, le débat public Arc de Dierrey porte sur un projet de canalisation de transport de gaz naturel de près de 300 km entre les communes de Cuvilly (Oise) et de Voisines (Haute-Marne) via Dierrey-Saint-Julien (Aube). Le maître d'ouvrage du projet est GRTgaz.

Une Commission particulière (CPDP) a été nommée par la Commission nationale du débat public (CNDP : autorité administrative indépendante) afin de conduire ce débat et proposer à tous les citoyens de poser leurs questions et apporter leurs contributions à ce projet. Les premières réunions publiques et permanences de la Commission particulière se sont tenues en octobre et novembre ; elles se poursuivent en décembre et janvier (voir calendrier en page 4).



*Patrick Legrand, Président de la Commission particulière du débat public Arc de Dierrey et vice-président de la CNDP*

**Durant les mois d'octobre et novembre, la CPDP a organisé 12 réunions publiques, quelles sont vos premières impressions ?**

Nous devons couvrir une zone de près de 300 km qui correspond au fuseau d'étude du projet Arc de Dierrey. Dans ce périmètre, les morphologies des territoires sont très variées : la Seine, des domaines forestiers, des parcs naturels, des exploitations agricoles et viticoles... Autant de diversités permettent aux citoyens, vivant dans ce fuseau de se poser des questions multiples. Ces 12 premières réunions publiques ont partiellement couvert ce territoire et les 7 prochaines réunions permettront d'affiner certaines problématiques et compléter les réponses à ses premiers questionnements.

**Précisément, quelles sont les premières questions posées par le public ?**

Les principaux thèmes évoqués à ce jour sont différents selon que les réunions se déroulent dans la partie du fuseau d'étude déjà occupée par un gazoduc existant ou non. Entre la tête du fuseau de la Haute-Marne et Dierrey-Saint-Julien, les habitants se questionnent sur cette nouvelle installation en termes d'impacts supplémentaires (nouveau chantier, bandes de servitude...). En revanche au nord du fuseau, nous sommes davantage dans des zones urbanisées où les habitants s'interrogent sur la pertinence du projet, les impacts de cette augmentation d'énergie fossile... Les réunions publiques se nourrissent respectivement des réflexions de l'ensemble des participants.

**Mais les réunions publiques ne sont pas les seuls lieux d'expression. Quels sont les autres moyens mis à disposition par la CPDP ?**

Effectivement, nous avons mis en place plusieurs autres moyens pour communiquer avec la CPDP et le maître d'ouvrage : le site internet [www.debatpublic-arcudierrey-gaz.org](http://www.debatpublic-arcudierrey-gaz.org) est un support fondamental pour déposer vos questions, lire les réponses du maître d'ouvrage, poster des contributions. Le cahier d'acteurs est l'outil que nous proposons aux associations, fédérations ou individus pour également faire entendre leurs voix.



■ ■ ■ suite de l'éditorial

Il s'agit d'un document rédigé par chaque acteur et qui sera mis en forme, imprimé et diffusé par la CPDP dans les mêmes quantités que le dossier du maître d'ouvrage, GRTgaz.

**Quelles sont les prochaines étapes jusqu'à la fin du débat ?**

Dans le courant des mois de décembre et janvier, la CPDP proposera 7 réunions publiques comprises entre le **7 décembre et le 15 janvier 2010** ; le 16 janvier 2010 est la date de fin du débat. Par 3 réunions générales, nous bouclerons le territoire du fuseau d'étude et nous tiendrons 4 réunions pour clore le débat. J'espère que nous vous accueillerons nombreux lors de ces dernières réunions.

## Itinéraire de votre question posée sur notre site internet

- 1** Vous avez envie d'un complément d'information à la lecture du dossier du débat, d'un article de presse, à l'issue d'une réunion publique et vous vous connectez à la rubrique « participer »
- 2** Vous entrez votre question et vos coordonnées
- 3** Dès votre question postée, elle parvient au secrétariat général de la CPDP pour traitement
- 4** Elle est adressée au maître d'ouvrage qui dispose d'un délai de 5 jours pour rédiger sa réponse
- 5** Dès que la réponse arrive au secrétariat général, elle est mise en ligne pour que vous en preniez connaissance, comme l'ensemble du public



BRÈVE

## www.debatpublic-arcdierrey-gaz.org

En ligne depuis le 22 septembre 2009, notre site internet permet de poser vos questions, retrouver les propos échangés lors des réunions publiques.

Vous êtes à ce jour plus de 1800 à être venus nous rendre visite, l'actualité continue !

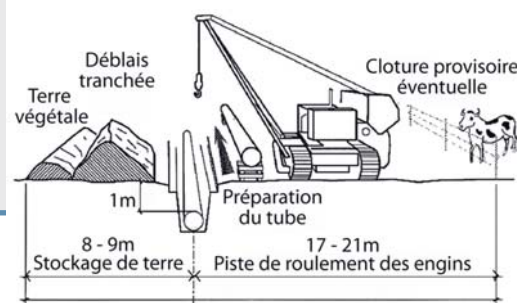


### LE MOT DU CITOYEN

Voici un exemple de question posée sur le site internet du débat et la réponse du maître d'ouvrage mise en ligne

■ *La profondeur d'enfouissement de la canalisation, prévue à un mètre, n'est-elle pas insuffisante pour la sécurité des terres agricoles et viticoles ?*

La profondeur minimale d'enfouissement des gazoducs a été fixée réglementairement à un mètre par l'arrêté du 4 août 2006 régissant la sécurité des canalisations de transport de gaz. Auparavant, cette profondeur en zone agricole était fixée à 60 cm, et n'a que rarement posé de difficulté. Bien avant cet arrêté, GRTgaz avait porté cette profondeur à 1 mètre : l'expérience montre que cette valeur est parfaitement compatible avec les pratiques agricoles les plus courantes. Cependant, dans le cas de besoins spécifiques (travaux de sous-solage, viticulture, etc.), une surprofondeur locale peut être envisagée.



# NEWS

Depuis le 22 septembre, la presse des 5 départements concernés par le fuseau d'étude mis au débat (Haute-Marne, Aube, Marne, Seine-et-Marne, Oise), s'intéresse au débat public :

### La presse écrite :

ce sont 53 articles parus dans les supports suivants : Oise Hebdo, l'Est Eclair, Libération Champagne, Journal de la Haute-Marne, la Croix de Haute Marne, Le Moniteur (édition nationale)...

### La presse audiovisuelle :

France 3 Champagne-Ardenne, Canal 32 (chaîne troyenne), TV SUD 77, radio Valois Multien, Radio FM Champagne...

**Un débat public sur le gazoduc**  
Du gaz naturel qui passerait sous nos pieds, c'est le projet de GRTgaz. Si l'heure est encore loin des certitudes, le débat public est lui bien et bien d'actualité. L'avis des habitants est attendu.

**G**RTgaz, le grand opérateur français de gazoducs, a annoncé le mardi 22 septembre 2009 son projet de construction d'un gazoduc de 1200 km de long, traversant les départements de la Haute-Marne, de l'Aube, de la Marne, de la Seine-et-Marne et de l'Oise. Ce projet, baptisé « Arc de Dierrey », a pour but de relier la région de Paris à la région de Troyes. Le gazoduc sera enterré à une profondeur de 1,20 m et sera constitué de deux tronçons de 600 km chacun. Le premier tronçon, de 600 km de long, traversera les départements de la Haute-Marne, de l'Aube, de la Marne et de la Seine-et-Marne. Le second tronçon, de 600 km de long, traversera les départements de la Haute-Marne, de l'Aube, de la Marne et de l'Oise. Le projet est soumis à une procédure de débat public. Les habitants des communes traversées par le gazoduc ont le droit de participer au débat public. Le débat public se déroulera en plusieurs étapes. Une première étape consistera à recueillir les avis des habitants des communes traversées par le gazoduc. Une deuxième étape consistera à recueillir les avis des habitants des communes traversées par le gazoduc. Une troisième étape consistera à recueillir les avis des habitants des communes traversées par le gazoduc.

**20 Octobre 09 - LE PAYS BRIARD**

**Dissiper les zones d'ombre de l'autoroute du gaz**  
Le projet de gazoduc qui devrait traverser l'Aube en 2013 suscite des inquiétudes. Des débats locaux permettent-ils de répondre ?

**P**ascal DOUAT

Une cinquantaine de personnes ont participé à la seconde réunion tenue dans l'ancien hôtel de ville de Dierrey. Patrick Legrand, directeur du projet GRTgaz, a répondu aux questions des habitants. Il a expliqué que le gazoduc sera enterré à une profondeur de 1,20 m et sera constitué de deux tronçons de 600 km chacun. Le projet est soumis à une procédure de débat public. Les habitants des communes traversées par le gazoduc ont le droit de participer au débat public. Le débat public se déroulera en plusieurs étapes. Une première étape consistera à recueillir les avis des habitants des communes traversées par le gazoduc. Une deuxième étape consistera à recueillir les avis des habitants des communes traversées par le gazoduc. Une troisième étape consistera à recueillir les avis des habitants des communes traversées par le gazoduc.

**16 Octobre 09 - EST ECLAIR**

**Gazoduc : un débat en toute indépendance**  
La Commission nationale de débat public a été saisie pour la construction du futur gazoduc Arc-de-Dierrey, de Voisines à Cuvelly, dans l'Oise. C'est elle qui organise la rencontre haut-marnaise du débat à Arc-en-Barrois lundi, en toute indépendance de GRT gaz, maître d'ouvrage.

**L**e Journal de la Haute-Marne a organisé un débat public sur le futur gazoduc Arc-de-Dierrey, de Voisines à Cuvelly, dans l'Oise. C'est elle qui organise la rencontre haut-marnaise du débat à Arc-en-Barrois lundi, en toute indépendance de GRT gaz, maître d'ouvrage. Le débat public se déroulera en plusieurs étapes. Une première étape consistera à recueillir les avis des habitants des communes traversées par le gazoduc. Une deuxième étape consistera à recueillir les avis des habitants des communes traversées par le gazoduc. Une troisième étape consistera à recueillir les avis des habitants des communes traversées par le gazoduc.

**30 Octobre 09 - JOURNAL DE LA HAUTE-MARNE**



## Le Cahier d'acteurs

Le cahier d'acteurs est l'édition du point de vue de TOUT citoyen (ou groupe constitué).

• **Son format**  
Deux ou quatre pages rédigées par le citoyen, association ou fédération sont proposées à la CPDP ; les contenus de ces cahiers engageant leurs auteurs et doivent avoir directement trait au sujet, être argumentés, satisfaire aux obligations d'un débat démocratique et ne pas contenir des propos susceptibles de tomber sous le coup de la loi.

• **Sa diffusion**  
La mise en page, impression et diffusion sont à la charge de la CPDP avec le même système de diffusion que les documents du débat et ne peuvent être diffusés que gratuitement. La CPDP reste à votre disposition afin de vous éclairer sur la rédaction de ces documents.

## Les thématiques récurrentes qui vous ont intéressé :

- Pourquoi ce choix de fuseau ?
- Quelles sont les caractéristiques techniques de la canalisation ?
- Quelles sont les opportunités qui motivent le projet Arc de Dierrey ?
- Pourquoi la France a-t-elle besoin de diversifier ses approvisionnements énergétiques ?
- Quels sont les impacts du projet sur l'environnement ?
- Comment le maître d'ouvrage prend-il en compte l'éco-certification des forêts, les ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique), les zones Natura 2000, les ZICO (Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux) ?
- Quels sont les impacts de la canalisation sur les productions agricoles et viticoles ?
- Quelles sont les indemnités prévues : pour les communes et pour les particuliers ?
- Quels sont les moyens de sécurité mis en œuvre pour surveiller cette future canalisation ?



Les autres thèmes évoqués sont mentionnés dans les synthèses et verbatim (transcription mot à mot) des réunions publiques et mis en ligne sur notre site internet à la rubrique "S'INFORMER" puis "Déroulement du débat"

endp  
Commission particulière de débat public  
Arc de Dierrey

Rechercher

DÉBAT PUBLIC  
S'INFORMER  
PARTICIPER

Documents du débat  
Déroulement du débat  
Calendrier des réunions  
Synthèses et verbatim  
La presse



# Calendrier des réunions publiques

De décembre 2009 et janvier 2010.

Date	Ville	Heure	Type
<b>Décembre</b>			
Lundi 7 décembre	<b>Bienville</b> Salle polyvalente	20h	Réunion publique
Jeudi 10 décembre	<b>Lizy-sur-Ourcq</b> Salle de la Maison Rouge	10h30 - 17h30	Permanence de la commission
		20h	Réunion publique
Lundi 14 décembre	<b>Marigny-le-Châtel</b> Salle de l'espérance	10h30 - 17h30	Permanence de la commission
		18h30	Réunion publique
<b>Janvier</b>			
Lundi 4 janvier	<b>Bar-sur-Seine</b> Salle polyvalente	18h30	Réunion de clôture
Lundi 11 janvier	<b>Jourarre</b> Salle polyvalente	20h	Réunion de clôture
Jeudi 14 janvier	<b>Nogent-sur-Seine</b> L'Agora	18h30	Réunion de clôture
Vendredi 15 janvier	<b>Crépy-en-Valois</b> Salle polyvalente	20h	Réunion de clôture

## Contact à Troyes

Commission particulière du débat public ARC DE DIERREY  
2 avenue Maréchal Joffre - 10000 Troyes  
Tél : 03 25 46 95 91 - Fax : 03 25 74 37 66  
contact@debatpublic-arcadierrey-gaz.org  
[www.debatpublic-arcadierrey-gaz.org](http://www.debatpublic-arcadierrey-gaz.org)

## Votre contact presse

[presse@debatpublic-arcadierrey-gaz.org](mailto:presse@debatpublic-arcadierrey-gaz.org)

